



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 51266

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur la forte diminution des candidats aux concours d'entrée aux grandes écoles ouvrant aux carrières de la haute fonction publique. Entre 1996 et 2000, le nombre de candidats à l'Ecole nationale d'administration a ainsi chuté de 30 %. Cette évolution révèle la faible attractivité des carrières dans la haute administration, pour les jeunes diplômés, en termes de rémunération et d'évolution professionnelle. Ce désintérêt peut, à terme, déboucher sur une crise qualitative et quantitative de la haute fonction publique. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures que le Gouvernement envisage pour rendre plus attractif l'entrée dans la haute fonction publique.

Texte de la réponse

L'évolution du nombre de candidats aux trois concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration est retracée dans le tableau suivant : (Voir tableau dans J.O. correspondant) Ces chiffres, qui sont par ailleurs fournis chaque année au Parlement dans les réponses aux questionnaires budgétaires sur le projet de loi de finances initiale, montrent que le nombre total de candidats a connu un certain fléchissement ces dernières années (environ moins 15 % entre 1997 et 1999). Cette diminution doit toutefois être relativisée. En effet, après trois années de nette augmentation (1995 1 921, 1996 1 980 et 1997 1 862), le nombre total de candidats en 1998 et 1999 est respectivement comparable à celui enregistré en 1994 (1 674) et en 1993 (1 592). Quoi qu'il en soit, l'évolution du nombre des candidats aux concours d'entrée de l'ENA fait toujours l'objet d'un suivi attentif et constitue l'un des éléments de réflexion pour préparer et adapter l'avenir de l'école. Ainsi, cette évolution a notamment été prise en compte : dans la réforme des concours d'entrée mise en oeuvre en octobre 1999, qui vise notamment à diversifier davantage les origines géographiques, sociales et disciplinaires des candidats au concours externe et à valoriser l'expérience professionnelle acquise par les candidats au titre du concours interne et du troisième concours ; dans la réforme de la scolarité en cours d'achèvement, qui s'articule autour de quatre priorités : la personnalisation des parcours des élèves, le renforcement du caractère pratique de la formation, l'internationalisation de la formation et le développement d'une culture de projet ; ainsi que dans les mesures d'ores et déjà arrêtées ou envisagées concernant les préparations aux concours, notamment par la mise en place de bourses de mérite spécifiques par le ministère de l'éducation nationale et par la revalorisation des aides financières accordées par l'école à des étudiants préparant le concours d'entrée. Il semble, d'ailleurs que ces actions aient déjà un impact positif puisque l'année 2000 a connu une augmentation sensible du nombre total de candidats par rapport à l'année précédente.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51266

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 septembre 2000, page 5486

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4555